

1. Awa Krou M.-B.; 2. Yamba B.; 3. Lebailly Ph.

1. Introduction

Les cuvettes oasiennes du sud-est nigérien sont sources de production alimentaire (JAHIEL. 1998). C'est pourquoi, les populations locales sont dépendantes des cuvettes pour leurs productions alimentaires et leurs revenus (TYCHON B. et al. 2009). Cette étude vise à démontrer l'importance socio-économique des cuvettes oasiennes du sud-est nigérien.

2. Matériel et méthodes

Neuf (9) cuvettes ont été choisies pour servir de sites d'études (Tableau 1). Ce choix répond à des critères de zonage, de typologie et du niveau d'exploitation. Des enquêtes de terrain au moyen d'un questionnaire auprès 105 ménages agricoles ont permis de collecter les données nécessaires à la réalisation de l'étude.

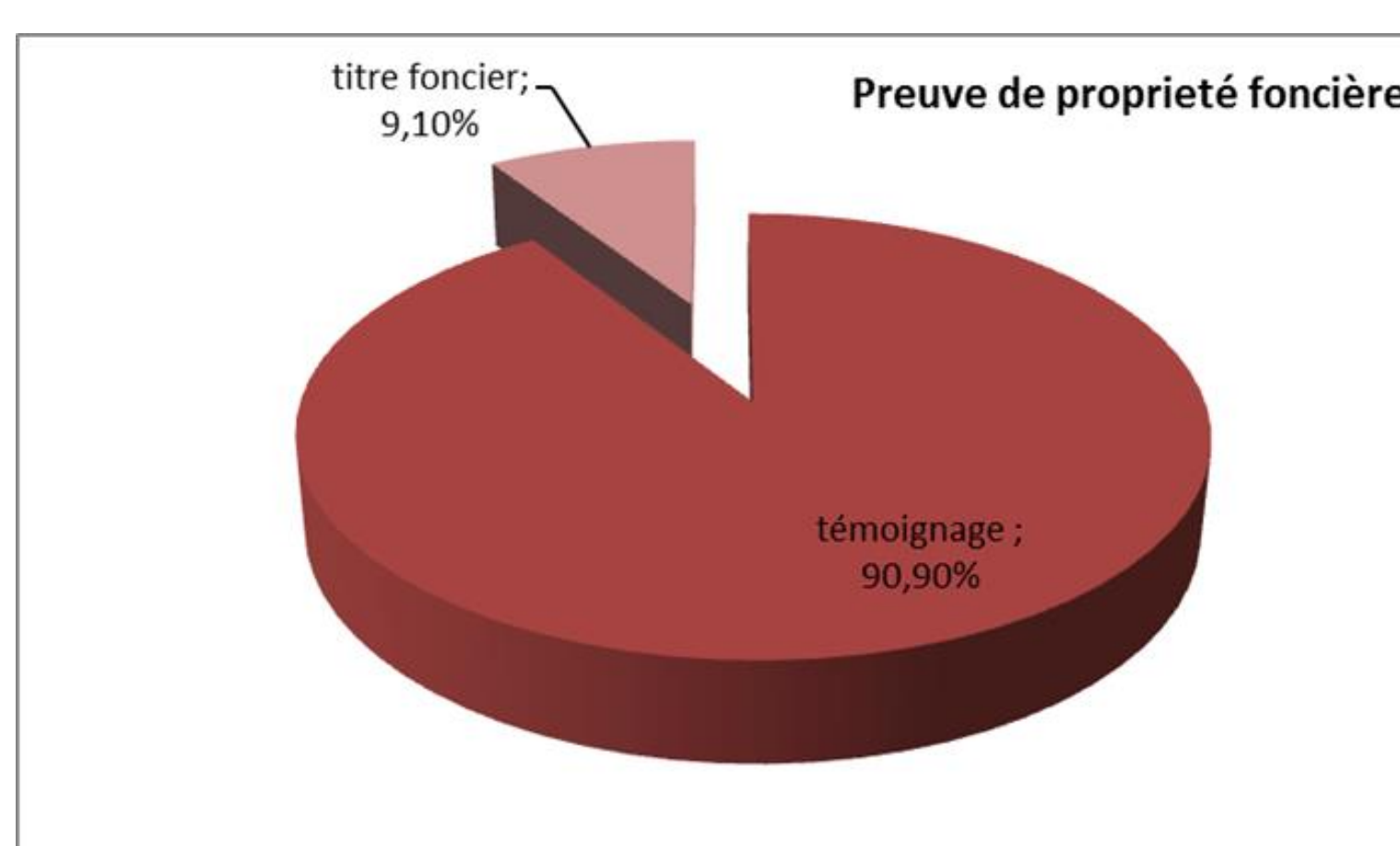
Tableau 1 : Critères de sélection des sites d'étude

N°	Critères de sélection			Nom	Coordonnée géographique	Nombre d'enquête
1	Nord	Nappe > 4m	Pastorale	Daguei	N : 13°50'02" E : 10°44'05"	6
				N'Guaguirgujé	N : 13°46'04" E : 10°45'00"	8
				Goguiné	N : 13°44'02" E : 10°46'04"	13
2	Intermédiaire	1,5m < nappe < 4m	Agropastorale	Balla	N : 13°53'08" E : 10°24'08"	11
				Kilakina	N : 13°43'55" E : 10°44'08"	8
				D.Koura	N : 13°41'33" E : 10°45'02"	17
3	Sud	Nappe < 1,5 m	Agricole	N'Guilguidadé	N : 13°42'21" E : 10°45'45"	6
				Iskour	N : 13°23'51" E : 09°59'00"	14
				Gassafa	N : 13°28'06" E : 09°43'36"	22
TOTAL						105

3. Résultat et Discussion

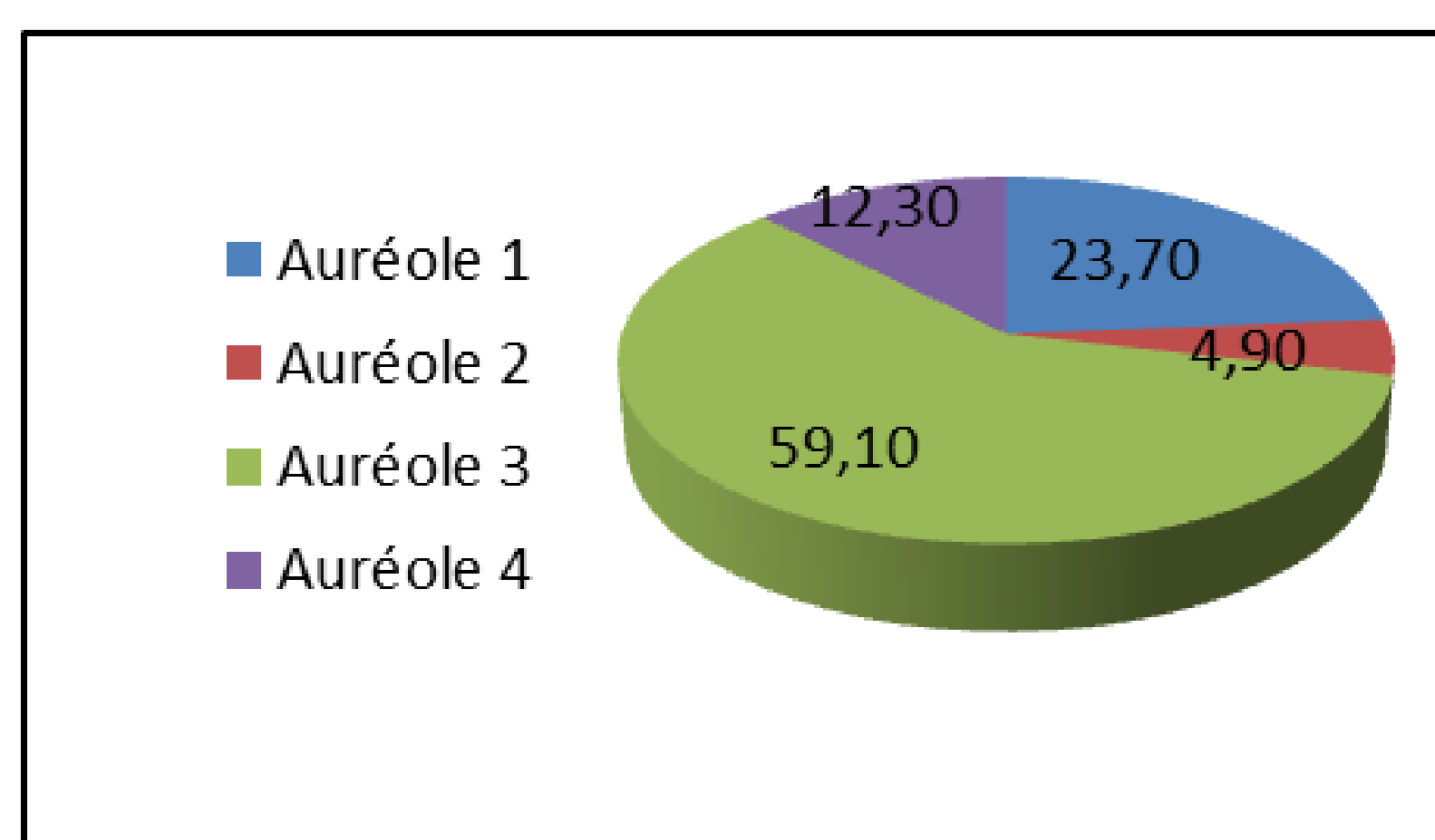
3.1. Pratiques foncières dans les cuvettes oasiennes

Malgré le nouveau contexte national de législation foncière caractérisée par l'installation progressive des commissions foncières de base (COFOB), la pratique foncière dans les cuvettes oasiennes du sud-est nigérien est de type coutumier. **La preuve de propriété se fait quasiment par témoignage.**



3.2. Parts de revenus tirés par auréole

L'auréole 3 correspondant aux **espaces de cultures** est de loin l'auréole la plus importante économiquement en matière de création de revenu.



3.3. Parts de revenus tirés à l'hectare par type de cuvette

Le revenu tiré de l'exploitation de la cuvette varie d'un type de cuvette à une cuvette. En effet, **une cuvette à eau affleurante fournit deux fois plus de revenu qu'une cuvette pastorale.**

Types de cuvette	Montant (Fcf/ ha)
Cuvette à eau profonde	828.000
Cuvette à eau intermédiaire	1.417.200
Cuvette à eau affleurante	1.599.900

4. Conclusion : Malgré l'opportunité qu'offre les cuvettes en matière de développement rural, les contraintes à relever restent un défi majeur pour les années à venir, d'où l'intérêt de la préservation de ces zones à haute valeur agricole.

